

QUE CHOISIR

EXPERT • INDÉPENDANT • SANS PUBLICITÉ
N°501 - mars 2012
www.quechoisir.org

TEST

Lave-linge
top p. 55



TEST

Lave-vaisselle
p. 32



Tables à induction
p. 22



TEST

Côtes de Castillon
p. 35



Free face à ses concurrents
Les limites cachées de l'illimité p. 5

L 12260 - 501 - F: 4,40 €



DOM surface: 5.20€ • DOM avion 5.60€ • TOM: 670.XPF

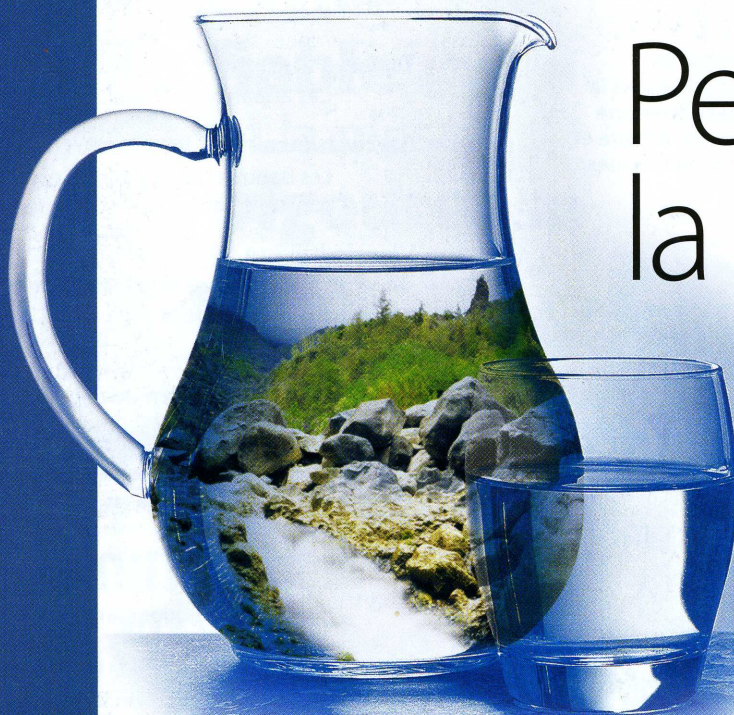
Qualité de la viande
Menace sur le bœuf p. 28



Eau du robinet

Peut-on la boire?

p. 16



Région par région, l'état de la pollution

Justice

4 000 lecteurs accusent p. 38



Consommer autrement

Prêts, dons, trocs, échanges... p. 46

La qualité en question

Forum mondial à Marseille, Journée mondiale, l'eau sera en vedette ce mois de mars. L'occasion pour *Que Choisir* de faire le point sur un enjeu essentiel pour la santé, sa qualité.

Faut-il avoir peur de l'eau du robinet? Non, sauf exception locale, elle est de bonne qualité. Faut-il s'inquiéter pour la ressource en eau? Oui, et même de plus en plus, car la pollution augmente. C'est un grand paradoxe, puisque l'eau potable qui coule à nos robinets est prélevée en rivière ou en nappe souterraine. Cette situation suscite beaucoup de confusion, elle alimente les peurs et provoque de nombreux contresens. L'amalgame se fait vite entre rejets polluants dans le milieu naturel et eau du robinet, entre contamination en sortie de station d'épuration et eau distribuée, entre taux de nitrates dans les rivières et dans le verre d'eau. Et la chasse au scoop transforme parfois une non-conformité ponctuelle en pollution généralisée qui menace la France entière.

Une réussite et un échec

En réalité, la situation est tranchée. D'un côté, l'eau potable délivrée au robinet. Elle est en général de bonne qualité, et elle s'améliore. Évidemment, au prix de traitements qui coûtent de plus en plus cher, d'interconnexions de réseaux et d'abandons de captages toujours plus nombreux. Mais la réussite est incontestable, les cas de non-conformité se raréfient même s'ils font beaucoup parler d'eux. Notre compilation des données nationales sur l'eau du robinet est plutôt rassurante (voir pp. 16 à 19).

De l'autre côté, la ressource en eau. Polluée par les nitrates, les pesticides, les résidus chimiques, elle se dégrade. Qu'on parle des rivières ou des nappes phréatiques, les analyses démontrent que la contamination s'accroît (voir carte p. 20 et pp. 19 à 21). ■

Élisabeth Chesnais

Au robinet, ça

L'eau du robinet suscite beaucoup d'inquiétudes. Elles sont souvent infondées sur une grande partie du territoire et les polluants dont on parle tant ne constituent plus le problème majeur.

En 2010 : eau potable pour 96,8% de la population

L'eau du robinet inquiète. Il ne se passe guère de mois sans qu'une alerte médiatique ou une publicité pour l'eau en bouteilles vienne jeter la suspicion sur la qualité de l'eau potable. À *Que Choisir* pourtant, après avoir multiplié les analyses pour dénoncer la pollution par les nitrates, les pesticides et le plomb dans les années 90, force est de constater une nette amélioration. Au fil des prélèvements récents, effectués en 2010 pour un test sur la pertinence ou non des carafes filtrantes (QC n° 481), et en 2011 pour son équivalent sur les autres dispositifs de traitement de l'eau du robinet (QC n° 495), le constat se répète : l'eau potable au robinet devient la règle, la présence de polluants plutôt l'exception.

Alors, pour en avoir le cœur net, nous avons compilé les résultats d'analyses effectuées par les services sanitaires en 2009 et 2010 sur la France entière. Bilan, l'eau potable au robinet est bel et bien une réalité, des problèmes persistent mais ils se font rares. Sur un an, 60 millions de personnes, soit 96,8% de la population, ont été alimentées par une eau en permanence conforme aux normes de potabilité. Il reste par conséquent 3,2% de non-conformités à régler. Aucune inquiétude à avoir quand on vit en milieu



D. CRÉTÉ POUR QUE CHOISIR

s'améliore

urbain. Quelle que soit la région, les problèmes se concentrent en zone rurale ou montagneuse, sur des petites unités qui desservent un bourg, un village ou un hameau, avec parfois moins de 50 habitants. Et contrairement à toutes les idées reçues, le problème majeur n'est pas celui qu'on croit. Les nitrates au robinet, c'est du passé, on approche les 100 % de conformité si on oublie l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Marne. Il reste des points noirs sur les pesticides, mais ce n'est pas le paramètre le plus fautif.

La bactériologie, un point sensible

La première cause de non-conformité, c'est la bactériologie. En 2010, 3,2 % de la population a reçu une eau parfois chargée en microbes. Si le taux de conformité frôle 100 % en région Centre ou en Basse-Normandie, 98 % en Alsace, en Île-de-France, en Aquitaine, si la population urbaine reçoit une eau conforme dans tous les départements, ça se gâte à la montagne et à la campagne. Dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le taux de conformité, qui atteint 97,2 %, tombe à seulement 44 % quand on se cantonne aux petits réseaux de distribution,

ceux qui desservent au maximum 500 habitants. En Ariège, 324 unités de distribution couvrent chacune moins de 50 habitants, c'est sur elles que se concentrent les non-conformités. Une situation qui se retrouve en Haute-Corse, en Savoie, dans le Cantal et la Haute-Loire, les départements les plus touchés par les problèmes bactériologiques. « Nous appliquons des normes drastiques sur la microbiologie, nous déclarons l'eau non conforme dès la première bactérie, c'est ce qui explique le nombre de non-conformités, souligne Hervé Terrien, ingénieur sanitaire à l'ARS (Agence régionale de santé) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pour une sécurité sanitaire maximale, notre objectif est de parvenir à 100 % de conformité. Mais il reste trop de petits réseaux toujours pas équipés de système de désinfection, ils sont très sensibles aux pollutions accidentelles. Il suffit par exemple que des animaux viennent paître à proximité du point de captage pour qu'il puisse être contaminé. On sait résoudre le problème très rapidement par la désinfection, mais certains élus et certaines populations concernées s'y opposent. En effet, les habitants qui ont toujours bu cette eau sont habitués à cette charge bactérienne, ils ne tombent pas malades tant qu'il n'y a pas de bactéries pathogènes. Ce n'est pas

Eau non conforme

Les principaux départements à problèmes

- Pourcentage de la population qui a été desservie par une eau non conforme en 2010.
- L'Eure-et-Loir : 7 %** (pesticides), **7,5 %** (nitrates).
 - Le Loiret : 10 %** (pesticides).
 - La Seine-Maritime : 10,3 %** (pesticides).
 - La Seine-et-Marne : 10,9 %** (essentiellement pesticides et nitrates).
 - Le Haut-Rhin : 11,3 %** (pesticides).
 - L'Yonne : 15 %** (pesticides).
 - Le Maine-et-Loire : 16,8 %** (pesticides).

BRETAGNE

UN COÛTEUX PARADOXE

Une ressource en eau très polluée, mais une eau du robinet conforme. C'est le paradoxe breton. Les ménages vivant en Bretagne peuvent désormais consommer l'eau du robinet sans crainte. L'amélioration impressionne : en 1997, 39% de la population avait été alimentée par une eau non conforme

du fait de ses teneurs en pesticides pendant plus d'un mois ; en 2009, c'était seulement 1,4% et sur quelques jours. C'est encore trop mais 98,6% des Bretons reçoivent une eau en permanence conforme, tous paramètres confondus. En revanche, l'état de la ressource en eau reste médiocre, comme le prouve

chaque année les marées vertes qui rendent des plages infréquentables et les proliférations de cyanobactéries imposant des interdictions de baignade sur les plans d'eau touristiques de l'intérieur des terres. Dans le premier cas, c'est pour excès de nitrates, dans le second de phosphates. Mauvais pour l'environnement et le tourisme, mais plus pour l'eau potable.

Abandons de captages, interconnexions de réseaux, mélange de ressources pour abaisser les concentrations de celles qui sont hors normes, traitements... la panoplie curative a marché. Ce n'est pas glorieux, c'est coûteux, mais l'eau du robinet est redevenue potable.

→ *le cas de gens de passage ou de familles en visite qui risquent, eux, la classique turista. La solution pérenne, en plus d'une désinfection, c'est la protection des captages. Seulement la procédure est longue, elle peut s'étaler sur plusieurs années car elle suppose l'accord des élus locaux et des riverains, d'autant qu'il faut acquérir les périmètres de protection immédiats. Nous y travaillons. Dans la région PACA, nous parvenons à protéger environ 70 captages par an, il y en a encore 1 000, c'est une œuvre de longue haleine.* »

La protection des captages d'eau potable reste d'ailleurs très insuffisante sur l'ensemble du territoire, même si le Grenelle de l'environnement en a fait une priorité.

Les grands moyens

Concernant les nitrates et les pesticides, la reconquête de la qualité de l'eau du robinet est spectaculaire. 13% des Bretons, à la fin des années 90, recevaient une eau non potable en raison de ses teneurs en nitrates, en 2009, ce fut 0,26%. En Poitou-Charentes, l'eau non conforme pour cause de pesticides concernait 24% des habitants en 2001, moins de 2% en 2010. Dans la Mayenne, 23,3% de la population ont reçu une eau non conforme en pesticides en 2001, seulement 0,7% en 2010. Aucun miracle dans ces progrès, on a employé les grands moyens. Le plus répandu, c'est la dilution de la ressource qui présente une teneur trop élevée avec une eau à concentration faible ou nulle en nitrates et pesticides ; au final, l'eau distribuée est parfaitement conforme aux normes de potabilité. Parfois, on tire des canalisations pour relier la commune à un autre réseau. Quand c'est impossible, on installe des dispositifs de traitement. Et

SÉLÉNIUM

Point trop n'en faut

Le sélénium est un oligo-élément indispensable à faibles doses, mais toxique en cas d'excès. Si certaines eaux thermales sont plus chargées, la teneur limite fixée pour l'eau potable est très basse (10 µg/l) et, en général, on ne l'y détecte pas. Seules des eaux souterraines en contiennent, mais en profondeur et, en principe, pas au niveau où on capte l'eau. Des dépassements sont pourtant constatés, notamment en Seine-et-Marne et dans l'Essonne. Ils peuvent indiquer une surexploitation des nappes.



RADIUS IMAGES/MASTERFILE

À l'exception de communes situées en montagne et en zone rurale (3,2% de la population), l'eau du robinet est potable.

partout, on abandonne les captages les plus pollués. En Côte-d'Or, 19 entre 1992 et 2006, pour cause de nitrates et de pesticides. Dans le bassin Loire-Bretagne, près de 400 en dix ans à cause de ces pollutions agricoles diffuses, et ce n'est pas fini, il en reste 220 sur la liste, dont 100 pour le département d'Eure-et-Loir. Dans la nappe souterraine de la Beauce, 15% des captages ont été abandonnés en un an, pour teneurs excessives en nitrates et pesticides. Ces procédés ont permis de gagner la bataille des nitrates au robinet, en revanche il subsiste localement des points noirs sur les pesticides. Ce sont des secteurs de grandes cultures, de viticulture ou de maraîchage (voir encadré, p. 17).

Nouvelles sources d'inquiétude

Et puis, il y a les nouvelles inquiétudes qui émergent, celle des résidus de médicaments ou de l'eau radioactive ; des problèmes qui peuvent surgir localement, comme le sélénium (voir encadré ci-contre) en Seine-et-Marne et dans l'Essonne, les perchlorates à Bordeaux ; des questions récurrentes sur l'aluminium, le fluor, la présence éventuelle de sous-produits des traitements, les migrants des canalisations. Alors faut-il s'inquiéter ?

Il n'existe pas de suivi réglementaire sur les résidus de médicaments mais l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a effectué un état des lieux. 45 molécules appartenant à des classes de médicaments très courantes ont été recherchées. 75% des eaux traitées en sont exemptes et 25% contiennent de une à quatre molécules à des teneurs cumulées généralement infimes,

inférieures à 25 nanogrammes par litre (1 nanogramme = 100 fois moins que 0,1 µg, la limite réglementaire des pesticides). « Il faut consommer de plusieurs milliers à plusieurs millions de litres d'eau de boisson pour atteindre une dose administrée dans un comprimé ou une journée de traitement », soulignait le P^r Philippe Hartemann, spécialiste environnement et santé à la faculté de médecine de Nancy, lors d'un récent colloque sur l'eau. Même si ces résultats sont plutôt rassurants, il est souhaitable d'améliorer le traitement des rejets en sortie d'hôpitaux et dans certaines stations d'épuration.

Les problèmes de radioactivité, eux, concernent assez peu l'eau potable. 99,8% de la population reçoit une eau conforme. Le principal risque est celui de teneurs significatives en radon au robinet, il se situe dans les secteurs connus pour leurs concentrations élevées en ce gaz radioactif dans les bâtiments, principalement dans le Limousin et le sud de l'Auvergne.

Résultats globalement rassurants

Sur le fluor, l'aluminium, les sous-produits de traitement ou encore l'arsenic, il existe des dépassements des limites réglementaires ou des seuils de qualité; l'écho médiatique des analyses hors normes dépasse cependant très largement la réalité des cas. Sur l'arsenic, par exemple, pour la région Lorraine le problème se concentre sur 1 500 habitants dans les Vosges, pour le Languedoc-Roussillon sur 4 100 personnes. Sur le fluor, ce sont 1 000 personnes pour la Champagne-Ardenne. Sur l'aluminium, les dépassements proviennent de dysfonctionnements du traitement, il s'en est ainsi produit sur trois stations de potabilisation dans le Maine-et-Loire. Certaines communes du Lot, des Pyrénées-Atlantiques et de la Dordogne sont également concernées.

Globalement, on peut donc parler de résultats rassurants, avec, cependant, des exceptions encore trop nombreuses en zone rurale et en montagne. Ce qui ne veut pas dire que toutes les petites communes sont concernées, loin s'en faut. Avant de se jeter sur l'eau en bouteilles, *Que Choisir* recommande de se renseigner sur la qualité de l'eau distribuée chez soi. C'est facile si on dispose d'un accès Internet. Les données concernant les analyses d'eau de toutes les communes sont consultables, quel que soit le nombre d'habitants. Elles sont disponibles sur le site www.eaupotable.sante.gouv.fr et sur le site de chaque agence régionale de santé (ARS), on peut aussi les trouver en mairie où elles doivent être affichées. ■

La ressource en péril

La qualité de la ressource en eau, rivières et nappes souterraines, ne cesse de se dégrader. Premiers coupables, les polluants agricoles. Un échec cuisant pour l'État et les agences de l'eau.

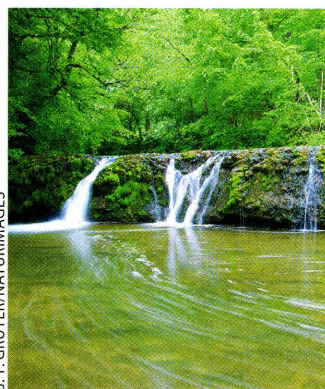
D'après un sondage effectué à l'automne dernier à la demande du ministère de l'Écologie et des agences de l'eau, 52% des Français se disent fortement préoccupés par la qualité de l'eau potable, 29% par celle des ressources en eau. Mauvaise pioche, car s'il y a de vraies bonnes raisons de s'alarmer, c'est beaucoup plus pour l'état des rivières et des nappes souterraines que pour l'eau potable. Si les pesticides posent peu de problèmes au robinet, ils sont devenus omniprésents dans la ressource. 91% des cours d'eau et 70% des eaux souterraines sont touchés, c'est le constat préoccupant dressé par le Commissariat général au développement durable pour les années 2007 à 2009.

Trop de pesticides et de nitrates

En tête des contaminations, les zones de grandes cultures, avec une pollution qui se généralise. Et pour l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui vient de publier son rapport 2010 sur la qualité des eaux après avoir effectué 3 millions d'analyses, l'ennemi numéro un, ce sont les pesticides. Six substances interdites ont même été retrouvées dans 60% des rivières, ce qui prouve un usage illicite en grande quantité. Le glyphosate, un herbicide massivement utilisé, devient le premier polluant. On le détecte à des concentrations parfois très élevées, jusqu'à 150 fois supérieures à la limite fixée pour l'eau potable!

Quant aux nitrates, ils sont sur la sellette depuis longtemps. La première directive européenne visant à combattre cette pollution est sortie en 1975, la seconde, qui portait spécifiquement sur la lutte contre les nitrates d'origine agricole, en 1991. Ce n'est pas le temps qui a manqué pour s'y attaquer. D'ailleurs, la France a multiplié les contrats de rivières, les plans, les programmes d'action, les circulaires, les décrets, et englouti beaucoup d'argent. Le tout sans aucun résultat. La dégradation de la qualité des eaux n'a jamais cessé, la moitié du territoire est classée en zones vulnérables nitrates, 74 départements et 55% de la surface agricole utile sont concernés, et c'est encore insuffisant. La Commission européenne exige leur extension à dix zones supplémentaires, tant dans les bassins Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée que Rhin-Meuse. →

91% des cours d'eau contaminés par les pesticides



J.-F. GRUYER/NATURIMAGES

Du ciel à votre table

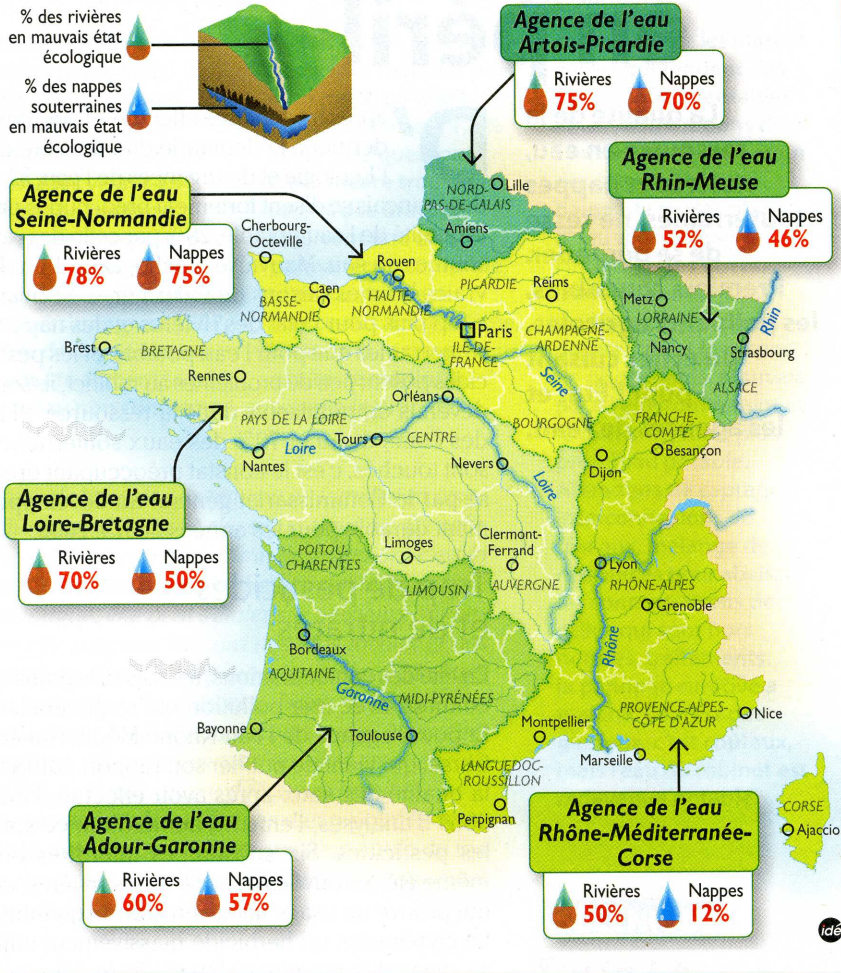
Avant que l'eau arrive au robinet, tout débute par les précipitations. L'eau qui s'est évaporée retombe au sol sous forme de pluie, de neige ou de grêle. En France, c'est en moyenne 440 milliards de mètres cubes par an, selon le Bureau de recherches géologiques et minières, autrement dit beaucoup plus qu'il n'en faut, tous prélèvements confondus, en dépit des 270 milliards de mètres cubes qui s'évaporent.

Les rivières

70 milliards de mètres cubes alimentent les rivières par ruissellement.

L'eau tombée sur le bassin versant s'écoule jusqu'au cours d'eau ; elle se charge de polluants agricoles et urbains sur son parcours, ce qui contamine la rivière. En période de basses eaux, les cours d'eau sont aussi largement alimentés par les nappes souterraines. Ils reçoivent également les eaux usées des communes une fois qu'elles ont été dépolluées par les stations d'épuration. Ces apports ont beau être minimes, si on les compare à ceux des pluies et des eaux souterraines, ils dégradent la ressource quand

L'état de la ressource



Le bilan des six agences de l'eau qui se partagent le territoire n'est pas brillant : plus de la moitié des rivières et nappes souterraines sont en mauvais état écologique.

→ Une situation inquiétante alors que la directive européenne sur l'eau adoptée en 2000 impose un objectif de « bon état écologique » de la ressource dès 2015... c'est-à-dire bientôt.

Sombre état des lieux

Pour répondre à cet enjeu, les six agences de l'eau qui se partagent le territoire ont effectué des états des lieux. Mis à jour en 2010, le tableau n'est pas brillant. Sur le plan national, seuls 40 % des cours d'eau et la moitié des nappes souterraines affichent un bon état.

Dans le bassin Seine-Normandie, qui englobe 29 départements et 18 millions d'habitants, c'est bien pire. 22 % des cours d'eau et 25 % des nappes atteignent ce bon état. « L'état des eaux souterraines reste très préoccupant vis-à-vis des pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides d'origine majoritairement agricoles », reconnaît l'agence.



Sur leur parcours, les rivières se chargent plus ou moins de polluants agricoles, industriels et urbains.

Plus inquiétant, « des tendances à la hausse des concentrations en nitrates sont constatées pour 39 masses d'eau », sur un total de 60. En cause, les apports très excédentaires d'azote en Champagne-Ardenne, région de grandes cultures. En Loire-Bretagne (36 départements et 12 millions d'habitants), c'est un peu moins catastrophique, avec 30 % des cours d'eau en bon état écologique. « Les deux premières causes de dégradation sont l'eutrophisation et les altérations morphologiques », commente l'agence. Le phosphore reste très pénalisant en dépit des progrès et, concernant les nitrates, on note une petite amélioration sur la Bretagne, qui demeure très contaminée, et une dégradation qui s'accroît sur les plaines sédimentaires ou qui s'amorce sur des secteurs de reliefs jusque-là préservés. » 50 % des nappes sont polluées. En cause, les nitrates

les eaux usées sont mal épurées, tout comme les rejets ponctuels.

Les nappes souterraines

100 milliards de mètres cubes rejoignent les nappes souterraines par infiltration. L'eau traverse les sols et les roches qui la chargent en différents éléments, minéraux utiles, oligo-éléments, ou indésirables, voire toxiques, comme l'arsenic. Selon leur nature, sols et roches jouent le rôle de filtre protecteur en retenant les polluants indésirables et en les dégradant ou, au contraire, ils les laissent migrer. Dans un cas, l'eau souterraine reste protégée des contaminations de surface; dans l'autre, elle se charge en polluants. Le processus peut prendre des mois, voire des années, mais une fois qu'une nappe est touchée, la résorption des polluants est longue, car l'eau souterraine se renouvelle lentement.



L. GRANDGUILLOT/REA

Quand une rivière s'écoule à un mètre par seconde, l'eau souterraine peut mettre un an à parcourir ce mètre!

Divers traitements

Compte tenu de ces différentes origines, l'eau captée pour devenir potable est plus ou moins traitée.

- L'eau des nappes protégées ou profondes peut ne subir aucun traitement, une simple désinfection suffit pour éviter toute contamination bactérienne dans le réseau de distribution. Cependant, une fois que des polluants ont atteint ces nappes, ils les dégradent sur une longue période, il faut traiter.
- Les nappes alluviales

accompagnent un fleuve ou une rivière, les échanges sont permanents, elles sont très vulnérables aux pollutions. En contrepartie, leur état s'améliore plus vite que celui d'une nappe profonde si les apports de contaminants cessent.

- Les eaux d'origine superficielle, fleuves et rivières, sont les plus exposées aux pollutions. Ce sont celles qui exigent le plus de traitements de potabilisation.



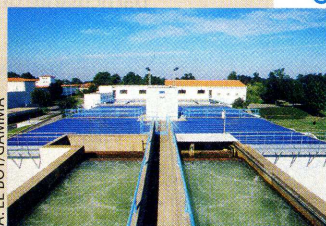
R. DAMORET/REA

1 2

l'agence, concerne les substances toxiques, notamment les pesticides « dont la dispersion et la rémanence dans les milieux aquatiques sont une source d'inquiétude ». En Artois-Picardie, c'est seulement 25 % de cours d'eau en bon état écologique, et pas plus de 30 % de nappes. « Nous progressons sur les paramètres traditionnels, nous savons traiter les pollutions ponctuelles, celles des collectivités locales, des industriels et des élevages, explique Olivier Thibault, le directeur général de l'agence. L'enjeu, aujourd'hui, ce sont les pollutions diffuses. Les nitrates et les pesticides constituent la première cause de dégradation de la qualité. »

Manque de volonté politique

Un état des lieux très préoccupant et accablant pour les pratiques agricoles. Cette situation paraît d'autant plus incompréhensible que la politique de l'eau coûte cher. Chaque année, les agences de l'eau y consacrent 2 milliards d'euros en appliquant le principe du pollué-payeur, puisque les factures d'eau des consommateurs y contribuent à 90 %! Que Choisir avait dénoncé cette anomalie dès 2007 (QC n° 448). En 2010, la Cour des comptes s'est à son tour penchée sur la politique de l'eau. Son expertise est sévère. « Si les rejets domestiques et industriels commencent à être correctement traités, il n'en va pas de même des pollutions diffuses agricoles. » La Cour impute ces résultats décevants à « une insuffisante volonté de l'État de remettre en cause des pratiques agricoles basées sur le productivisme et le choix d'une agriculture intensive ». Critiquées également, les agences de l'eau, qui « s'apparentent plus à des banques mutualistes qu'à des instruments d'une politique nationale soumise à des obligations de résultats ». Conclusion de la Cour des comptes : « La directive-cadre sur l'eau exige une action rapide et massive. Les redevances devraient être plus en rapport avec le coût de la dépollution, et l'État doit durcir l'encadrement réglementaire des pratiques agricoles. » Nous sommes en 2012, le bon état de la ressource en eau s'impose en 2015, mais pour l'instant rien n'a encore vraiment changé. Les mesures s'empilent, sans résultats. ■



A. LE BOT/GAMMA

3

Avant rejet dans le milieu naturel, traitement des eaux usées à Achères (78) 1. Usine d'eau potable à Marsannay-la-Côte (21) 2 et à Basse-Goulaine (44) 3.

et les pesticides. Et des apports excédentaires en azote dans le Centre, région de grandes cultures, et en Bretagne en raison de l'élevage intensif. En Adour-Garonne (26 départements et 7 millions d'habitants), on affiche 40 % des cours d'eau et 43 % des nappes en bon état. Pas fameux non plus. Les problèmes sont surtout liés à l'agriculture. Prélèvements trop importants, en grande partie dus à l'irrigation, pour les nappes profondes, fortes teneurs en nitrates et pesticides pour les nappes en lien direct avec un cours d'eau. C'est dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse (25 départements et 14 millions d'habitants) que ça va le moins mal. 50 % de cours d'eau et 84 % des nappes atteignent le bon état. Dans les petits bassins de l'Est et du Nord, 8 départements et 4 millions d'habitants pour Rhin-Meuse, 5 départements et 4,7 millions d'habitants pour Artois-Picardie, la situation apparaît contrastée. En Rhin-Meuse, 48 % des cours d'eau et 54 % des nappes sont classés en bon état écologique. Le défi majeur à relever, note

Retrouvez l'enquête de Que Choisir sur France 5 dans l'émission

C'est notre affaire

présentée par Claire Fournier

► mercredi 22 février, à 22 h 10
► dimanche 4 mars, à 21 h 30

www.france5.fr www.quechoisir.org